

Image not found or type unknown



Licenciement fonctionnaire hospitalier

Par **creolie**, le **30/06/2016** à **23:53**

Bonjour

Voilà une fermeture de lit dans mon service va avoir lieu au mois de septembre . De ce fait la direction nous annonce 3 postes d auxiliaires en moins . Des postes de nuit sont proposés ainsi qu au bloc mater mais cela ne nous interesse pas. Aucune d entre nous ne veux quitter le service. Donc on nous a parlé de licenciement. J aimerai savoir si l anciennete prime dans ce cas là . Moi j ai 27 ans de service et j ai des collegues qui ont entre 6 et 10 ans de service. Savez vous si un texte de loi existe donnant la priorité aux anciens.

Merci